



MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES

La Salle Les Alpes, le 06 juin 2023

15, RUE DE LA GUISE
05240 LA SALLE LES ALPES

Pour nous joindre / Références

/Guylaine BRUN, Service Urbanisme

Courriel : urbanisme@lasallelesalpes.fr

Téléphone : 04.92.25.54.12

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi 9h00-12h/14h00-16h30, mardi, jeudi 9h00 - 12h00

BORDEREAU D'ENVOI

Des pièces adressées à la DDT 05
Monsieur Marc PETITEAU

Désignation des pièces	Nombre de pièces
Ci-joint la demande d'autorisation de défrichement concernant la piste retour des Iscles. Bonne réception, Bien cordialement,	2

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier

(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

1- par courrier en recommandé avec avis de réception

2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt

3- par téléprocédure accessible par internet : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa13632/>

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)

N° SIRET : | 3 | 4 | 8 | 7 | 9 | 9 | 5 | 2 | 9 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | ou N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou

N° NUMAGRIT* : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou ⁷ Si aucun numéro attribué, cocher la case →

*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)

Nom, prénom du demandeur : Madame Monsieur _____

né(e) le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| à : _____ dépt : |_|_|_|_| Pays : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant : _____

POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 11)

Nom de l'indivision demandeuse : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame Monsieur _____

né(e) le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| à : _____ dépt : |_|_|_|_| Pays : _____

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre pièce 12 ou 13)

Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : SCV DOMAINE SKIABLE

Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : Mr ARNAUD Patrick

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : _____

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Adresse du demandeur : Place du téléphérique – Le Serre d'Aigle – Chantemerle _____ complément d'adresse : _____

Code postal : | 0 | 5 | 3 | 6 | 0 | Commune : SAINT CHAFFREY

Coordonnées de contact du demandeur ou de son représentant ou de son responsable de projet (cocher la case correspondante) :

Téléphone : | 0 | 4 | 9 | 2 | 2 | 5 | 5 | 5 | 2 | 1 | ; | 0 | 6 | 0 | 7 | 1 | 3 | 6 | 9 | 9 | 5 |

Mél : Laurent.Fine@compagniedesalpes.fr

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : _____

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
Voir liste des parcelles jointe en annexe			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : |_|_|_|_| |ha|6|0|_|_| |ca (1ca = 1m²)

N° du département unique ou principal des travaux |_|_|0|5|_|

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 |_|_|_|_| N° de département 3 |_|_|_|_|

Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : _____

Pistes de ski _____

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

Autres autorisations ou déclarations déjà déposées relatives au projet (cocher la case si "aucune") :

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-propiétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Voir liste des parcelles jointe en annexe			

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input type="checkbox"/>
6	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact après examen au cas par cas ; <i>ou dans le cas contraire :</i> • Etude d'impact ; 	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input type="checkbox"/>
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	<input type="checkbox"/>
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input type="checkbox"/>

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : ARNAUD Patrick

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 23/10/2014

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur

SCV DOMAINE SKIABLE
 Place du Téléphérique
 Le Serre d'Aigle - Chantemerle
 F - 05330 SAINT CHAFFREY
 SAS au Capital de 15.012.460,40 €
 RCS GAP 348 799 529
 Tél. 04 92 25 55 00 - Fax 04 92 24 72 02

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

Défrichement piste des Iscles Sagnas

Tableau des parcelles et des propriétaires concernés

SECTION	NUMERO	PROPRIETAIRES	SUPERFICIE TOTALE (m ²)	DEFRICHEMENT
AP	29	BOREL Jacqueline	4705	70
AP	401	Indiv. PORAS	640	394
AP	402	Indiv. PORAS	1060	450
AP	403	BOREL Jacqueline	696	23
AO	6	BEGUIER Joseph	236	20
AO	7	MONIER Thérèse	280	280
AO	8	MONIER Thérèse	318	318
AO	9	MAJOLI Liliane	278	278
AO	10	MAJOLI Liliane	186	186
AO	11	FAURE (GROLIER) Marie	165	165
AO	12	FAURE (GROLIER) Marie	985	85
AO	14	FAURE (GROLIER) Marie	552	294
AO	15	GROLIER Jeanne	1548	21
AO	16	GROLIER Jeanne	514	104
AO	18	Indiv. MONIER MERLE	653	138
AO	26	TELMON Lucien	1040	286
AO	17	Commune	29850	2722
AO	25	Indiv. MONIER	458	35
AO	27	Commune	918	13
Parcelles non cadastrées	chemins	Commune		118
				6000